



Travail intra familial quel droit à la retraite?

Par **HARMONY22000**, le **02/09/2009** à **09:43**

Bonjour,
Divorcée depuis 1993, mon avocate de l'époque a toujours soutenu que les "compensations " que je réclamaï à mon ex mari dans le cadre du divorce (pour travail à temps complet intra familial non rémunéré et pire non déclaré, donc salaires non perçus + charges + BIC + retraite complémentaire cadre), étaient négociées chez le notaire lors de la liquidation des biens.
Le temps d'appel au décision du divorce passé je me suis présentée chez le notaire, qui lui ne m'a pas dit la même chose et qu'il s'agissait d'"indemnités compensatoires" et donc que j'en avais perdu le bénéfice puisque je n'ai rien demandé pendant le divorce ni fait appel et pire que c'est la société familiale personne morale qui devait me dédommager et non mon ex mari alors salarié, associé et gérant de fait.
Et pour cause! mon avocate ne m'as pas conseillée du tout et moi je ne suis pas avocate donc je l'ai crue.
Or actuellement je suis en invalidité qui a été étudiée sur les années travaillées forcément, il me manque donc ces 10 années de cotisations où j'ai travaillé dans l'entreprise familiale que j'ai fait fructifier, je ne peux avoir que le minima social , sans même à 60 ans obtenir une retraite décente, et tout cela par la faute de ma belle mère et son fils (tous deux associés dans une sarl familiale) qui m'ont obligée à travailler comme un forçat, et raison aussi de mon invalidité.
Puis-je encore et sur quels critères me battre en justice pour réclamer ce qui m'est dû si longtemps après? quelle juridiction saisir? et comment? Mon ex mari s'est énormément enrichi par mon travail (il est en train de vendre toutes ses parts sociales actuellement et n'a même pas la correction de venir me proposer un pécule égal à une retraite décente), et moi je me suis appauvrie d'autant.
Y a t-il un délai de prescription?
Merci de venir à mon aide car franchement je suis écœurée et fatiguée de devoir me battre.